

Compte rendu factuel Analyse sur eaux souterraines

Présence HCTb + xylene en P22.

LA TESTE DE BUCH (33)

Station service

Rapport d'étude n° 12 EB 0084						
Ind	Date	Etabli par	Visa	Vérifié par	Visa	nbre pages
00	22/10/2012	Eric CARTIGNY		Adrien GERARD		4
Diffusion		SARL LISA				

Les investigations ont été effectuées le 13 Juin 2012 par la Société **AIS GROUPE** - 28 avenue de la Grange Noire, B.P. 80185, 33708 MERIGNAC Cedex - à la demande et pour le compte de la **SARL LISA**, 5 avenue Binghamton - 33260 LA TESTE DE BUCH.



1. INTRODUCTION

Pour répondre à la demande de la DREAL Aquitaine dans le cadre de la cessation d'une exploitation de distribution de carburant située rue Binghamton à LA TESTE DE BUCH, la SARL LISA a mandaté le bureau d'étude AIS Environnement d'effectuer un prélèvement d'eau souterraine au droit d'un ouvrage piézométrique installé sur le site en vue de réaliser des analyses complémentaires à l'étude réalisée en 2010 (dossiers AIS n° 10 E 3095 et 10 E 3095 A).



Figure 1 : Vue générale du site

Les résultats de cette campagne sont synthétisés dans le présent rapport. Les analyses ont été effectuées au droit du piézomètre PZ2.

2. SITUATION GEOGRAPHIQUE

Localisation : Adresse : Rue Binghamton – 33260 LA TESTE DE BUCH



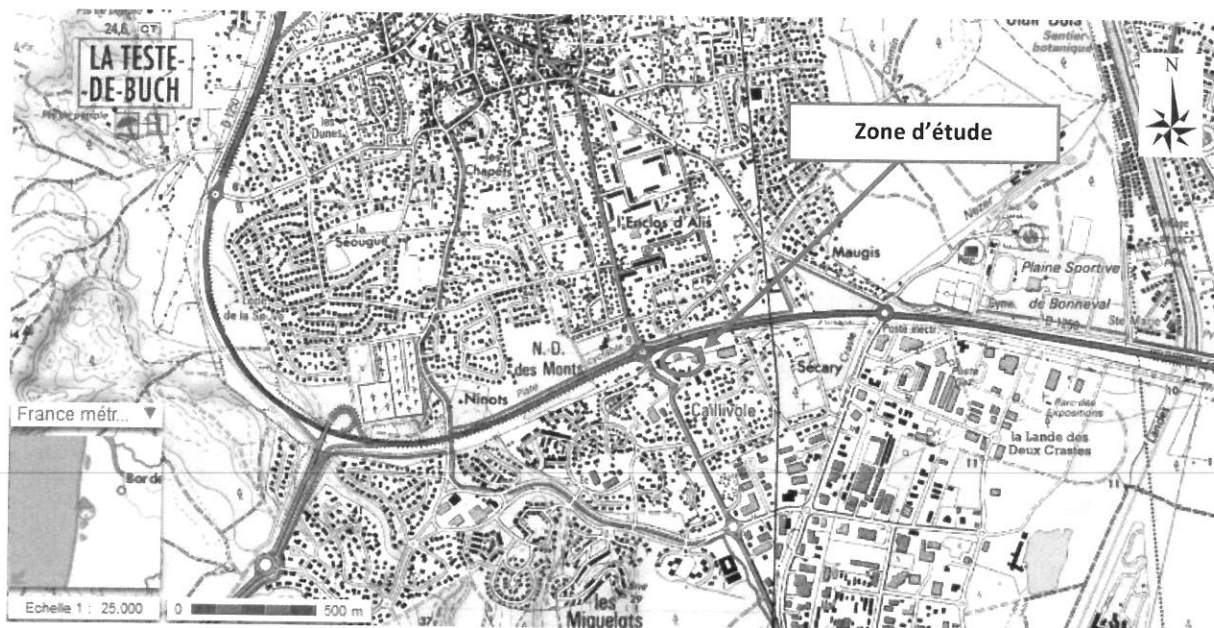


Figure 2 : Localisation de la parcelle d'étude (Source : Géoportail et Google Earth)

3. PRESTATION REALISEE

a. Localisation du point de prélèvement

Un réseau piézométrique composé de 3 ouvrages a été installé en 2010 pour les besoins de l'étude de pollution.

La localisation des piézomètres est représentée sur le plan ci-avant. Ils ont été implantés de façon à avoir :

- PZ1, en amont théorique ;
- PZ2 et PZ3 en aval théorique.



Figure 3 : Plan de localisation des piézomètres installés sur le site

Le prélèvement demandé a concerné l'ouvrage PZ2.

Piezomètre ●



b. Prélèvement de L'échantillon d'eau

Les échantillons ont été collectés à l'aide de préleveurs à usage unique sur chaque ouvrage après réalisation d'une purge permettant le renouvellement de 3 à 5 fois le volume d'eau de l'ouvrage.

L'ensemble des échantillons a ensuite été envoyé en express au laboratoire d'analyse EUROFINs, agréé COFRAC.

c. Piézométrie

Le niveau d'eau mesuré au droit de PZ2 en octobre 2010 (12/10(2012) était de 1,10 m par rapport au TN.

d. Analyses sur les échantillons d'eau

Conformément à la demande du client, les analyses suivantes ont été réalisées :

- Hydrocarbures totaux légers C5/C10 (découpage en deux tranches) ;
- Benzène, Toluène, Ethylbenzène et Xylène (BTEX) ;

Paramètres	Unités	PZ2
> MeC5 - C8	µg/l	325
> C8 - C10	µg/l	728
Somme MeC5 - C10	µg/l	1050
Benzène	µg/l	10
Toluène	µg/l	2,7
Ethylbenzène	µg/l	187
o-Xylène	µg/l	180
Xylène (méta-, para-)	µg/l	667
Somme BTEX	µg/l	1046,7

< 10 µg/L
< 700 µg/L
< 300 µg/L
} < 500 µg/L

Figure 4 : Résultats des analyses sur les eaux souterraines

La valeur mesurée en HCT légers au droit de PZ2 est supérieure au seuil de 1mg/l défini dans l'annexe II de l'arrêté définissant les valeurs seuil de limite de potabilisation (ANNEXE II de l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine) pour le paramètre analysé.

Les résultats des analyses sont présentés en Annexe 1.



Le contenu du présent compte rendu factuel est donné sous réserve des conditions générales jointes en annexe.

ANNEXES

AIS ENVIRONNEMENT
Mr Eric CARTIGNY

28 Avenue de la Grande Noire

BP 185

33708 MERIGNAC CEDEX

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-12-LK-107266-01 Version du : 18/10/2012

Page 1/2

Dossier N° : 12E043638 Date de réception : 13/10/2012

Référence Dossier : 12E0084 - La Teste de Buch

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
001	Eau souterraine	PZ2	

Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification, elles sont la responsabilité du laboratoire et fonction de la matrice.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande

Méthodes de calcul de l'incertitude (valeur maximisée) : (A) : Eurachem

(B) : XP T 90-220

Conservation de vos échantillons

Les échantillons seront conservés sous conditions contrôlées pendant 6 semaines pour les sols et pendant 4 semaines pour les eaux et l'air, à compter de la date de réception des échantillons au laboratoire. Sans avis contraire, ils seront détruits après cette période sans aucune communication de notre part. Si vous désirez que les échantillons soient conservés plus longtemps, veuillez retourner ce document signé au plus tard une semaine avant la date d'issue.

Conservation Supplémentaire : x 6 semaines supplémentaires (LS0PX)

Nom :

Signature :

Date :

Eurofins Analyses pour l'Environnement - Site de Saverne

5, rue d'Otterswiller - 67700 Saverne

Tél 03 88 911 911 - fax 03 88 916 531 - site web : www.eurofins.fr/env

SAS au capital de 1 632 800 € - APE 7120B - RCS SAVERNE 422 998 971

ACCREDITATION
N° 1- 1488
Site de Saverne
Portée disponible sur
www.cofrac.fr


RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-12-LK-107266-01

Version du : 18/10/2012

Page 2/2

Dossier N° : 12E043638

Date de réception : 13/10/2012

Référence Dossier : 12E0084 - La Teste de Buch

N° Echantillon

001

Date de prélèvement :

Début d'analyse :

13/10/2012

Température à réception :

Composés Volatils

LS00V : Hydrocarbures volatils totaux (MeC5 - C10)

Analyse réalisée sur le site de Saverne

Espace de tête statique et dosage par GC/MS

> MeC5 - C8	µg/l	325
> C8 - C10	µg/l	728
Somme MeC5 - C10	µg/l	1050

LS326 : BTEX par Head Space/GC/MS

Analyse réalisée sur le site de Saverne Accrédité Cofrac N°1-1488

Espace de tête statique et dosage par GC/MS - NF ISO 11423-1

Benzène	µg/l	*	10.0
Toluène	µg/l	*	2.7
Ethylbenzène	µg/l	*	187
o-Xylène	µg/l	*	180
Xylène (méta-, para-)	µg/l	*	667

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par *.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement : portée disponible sur <http://www.labeau.ecologie.gouv.fr>

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements et des analyses terrains et/ou des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux – portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministre chargé des installations classées par arrêté du JO du 07/01/2011. Mention des types d'analyses pour lesquels l'agrément a été délivré sur www.eurofins.fr ou disponible sur demande.



Aurélie Schaeffer
Coordinateur de Projets

